

SCP BRIFFOD PUTHOD CHAPPAZ - Avocats
111, Rue du Pont – 74130 BONNEVILLE

SCP MILLIAND-THILL-PEREIRA - Avocats
3, Rue Claude Genoux – 73200 ALBERTVILLE
Tél. 04.79.32.00.43

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT N° 409 au 4^{ème} étage constituant
le lot 9309, ainsi que

D'UN APPARTEMENT N° 411 au 4^{ème} étage constituant
le lot 9311 du règlement de copropriété,
dans un immeuble en copropriété Route du Gollet, dénommé
« L'ARBOISIE », ZAC du Gollet, cadastré Section AD 241,
Lieudit Rue Edmond Rothschild, AD 251, Lieudit 136, Route
du Gollet, AD 262, Lieudit Le Gollet, AD 250, Lieudit 136,
Route du Gollet et AH 108, Lieudit 413, Route du Gollet,
situés sur la Commune de 74120 MEGEVE

Adjudication fixée au **JEUDI 12 OCTOBRE 2023 à 14 heures**
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de
Bonneville (Haute-Savoie)

MISE A PRIX : 389.000 €

A LA REQUETE DE LA SOCIETE GENERALE, Société Anonyme
au capital de 1.066.714.367, 50€ inscrite au registre du
commerce et des sociétés de Paris sous le n° 552 120 222
dont le siège est sis 29, Boulevard Haussmann 75009 PARIS
agissant poursuites et diligences de son représentant légal
domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat
constitué Maître Pierre BRIFFOD, membre de la SCP BRIFFOD
PUTHOD CHAPPAZ, avocat au Barreau de BONNEVILLE et pour

avocat plaissant Maître Christophe THILL, avocat au Barreau de CHAMBERY, y demeurant 7, Rue de Boigne.

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Sur le territoire de la **commune de MEGEVE** dans un immeuble en copropriété route du Gollet dénommé « L'ARBOISIE » dépendant de la ZAC du Gollet cadastré section AD 241 lieudit rue Edmond Rothschild pour une contenance de 0ha 32 a et 13 ca, AD 251 lieudit 136 Route du Gollet pour 0 ha 33 a et 52 ca AD 262 lieudit le Gollet pour 0 ha 02a 05 ca AD 250 lieudit 136 route du Gollet pour 4 ha 14 a et 26 ca et AH 108 lieudit 413 route du Gollet pour 01ha 17a et 95ca pour une surface totale de 5ha 99a et 91ca à savoir :

DANS LE LOT DE VOLUME N° NEUF DE LA ZAC DU GOLLET

Le lot 9309 un appartement n°409 au 4ème étage composé d'un salon avec tisanière, d'un sas, d'une salle de bain d'un wc, d'une chambre et d'un balcon et 101/10.000° des parties communes générales d'une superficie de 37,92 m² loi Carrez
Et le lot 9311 un appartement n°411 au niveau 4ème étage composé d'un salon avec tisanière d'un sas d'une salle de bain d'un wc d'une chambre et d'un balcon et le 97/10000° des parties communes générales d'une superficie de 35,42 m² loi Carrez

Ces biens étant amplement décrits dans le procès-verbal descriptif du 3 septembre 2021 de la Société SAGE et Associés.

OCCUPATION DES BIENS A VENDRE :

Les lots sont actuellement loués à la SAS HOTEL ARBOISIE.

LES ENCHERES ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE. Les enchères seront proposées à l'audience.

VISITE DES LIEUX organisée par la Société SAGE et Associés,

Huissier de Justice à LE FAYET, en date du **jeudi 28 septembre 2023 de 11h à 12h.**

FRAIS : payables par l'adjudicataire en sus du montant de la mise à prix.

CONDITIONS DE LA VENTE : le cahier des conditions de la vente peut être consulté :

- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bonneville
- au Cabinet de la SCP BRIFFOD PUTHOD CHAPPAZ, Avocat à BONNEVILLE